Les Plus Beaux Villages de France®

Montpeyroux

Bulletin Municipal
Numéro 13
Juillet 2015

Sommaire

Page 2 : Édito du Maire

Page 3 : État civil – Agenda des expositions

Pages 4 à 5 : Infos diverses

Pages 6 à 11 : Extraits des séances municipales

Pages 12 et 13 : Travaux

Pages 14 à 18 : Retour sur images

Page 19 : La Bibliothèque municipale

Pages 20 et 21 : L'école – RPI Coudes/Montpeyroux

Pages 22 à 24: Paroles d'Associations

Pages 25 à 27 : Rubrique libre

Page 28 : La Page des Petits

Directeur de publication……Christophe Rochette
Rédaction, photos numériques et mise en page… Mairie de Montpeyroux
Tirage…… 210 exemplaires
Impression ……Imprimerie Centre-Com Issoire

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

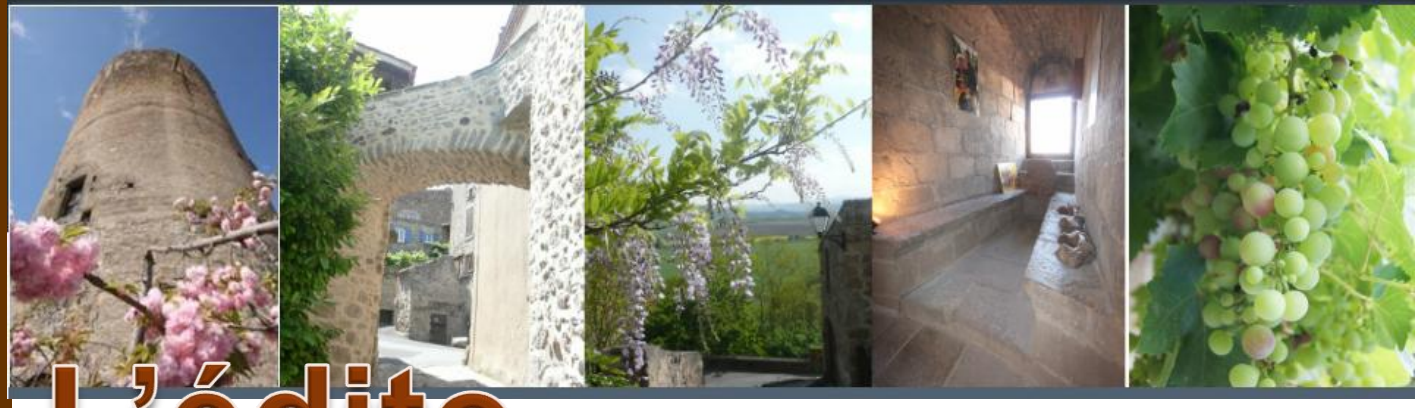

L'édito

Bonjour à toutes et à tous,

Pour notre plus grand plaisir, **les beaux jours sont arrivés avec un programme riche et varié** en animations, expositions, festivités…. Qu'ils soient proposés par des particuliers ou par les associations du village, à la lecture de ce bulletin vous pourrez revivre en images tous ces bons moments, et noter les prochains temps forts déjà programmés pour les prochains mois.

Cette année encore, et durant toute la période estivale, toutes **les salles d'expositions municipales seront occupées** par des artistes qui se succèderont pour proposer une grande variété de talents et de créativité. La dernière salle d'exposition rénovée cet hiver (rue des caves) affiche également complet.

Nous n'avons pas à nous plaindre également du **taux de fréquentation de notre Donjon qui a enregistré une forte augmentation d'entrées**, ce qui démontre que notre village bénéficie d'un intérêt touristique grandissant. En témoignent également les nombreux reportages portés par les médias *via* les chaînes télévisées, les ondes radio, le web, les revues ou les journaux…

L'été voit aussi se poursuivre le **chantier situé à l'angle de la rue de la reine et de la rue des granges**. La fin des travaux programmée pour cet automne permettra de proposer une dizaine de places de stationnement supplémentaires au sein du village. Comme décrit en page douze de ce bulletin, nous avions fait le pari de **proposer un parking esthétique et bien dissimulé**. Nous avons aujourd'hui la certitude de l'avoir bien remporté puisque d'autres communes commencent à envier notre projet.

Comme annoncé au mois de janvier dernier, nous faisons cette année **une pause dans les investissements. Mais le dynamisme de notre commune n'en est pas pour autant affecté, bien au contraire** ! En effet, l'action municipale ne s'est pas relâchée, et chacun peut admirer le fleurissement, et, je l'espère, les efforts en matière d'entretien et de propreté. À ce propos, j'en profite pour rappeler que la propreté de notre village, passe avant tout par un effort commun, de respect des voieries et des espaces communs.

Cette **période de transition** permettra aussi de réaliser **les travaux d'entretien nécessaires** et de programmer d'autres petits travaux visant à améliorer notre cadre de vie.

Parmi les événements que nous avons pu déplorer au printemps dernier, je citerai celui de **l'incendie d'une poubelle qui s'est déclaré en pleine nuit** dans le local de l'OPHIS. Une habitante de Montpeyroux située au dessus du brasier induit, aurait pu craindre le pire si elle n'avait pas été alertée par l'odeur et la fumée.
Après la maîtrise du feu et le désenfumage, les gendarmes ont pu réaliser les premières constatations sur les lieux du sinistre. Un dépôt de plainte et une enquête de police ont été mis en place.

En cette période de très forte chaleur, voire de canicule, je vous souhaite de passer un très bel été en prenant toutes vos précautions en terme de sécurité.

Je vous donne également rendez-vous pour le prochain barbecue municipal programmé pour le dimanche 13 septembre !

Très cordialement,
Christophe ROCHETTE

Etat civil

Naissances :

Emy Brigas Coufort
est née le 24 mars 2015

Swann Busa
est née le 20 mai 2015

Thiago Delherme
est né le 18 juin 2015

La commune présente ses compliments aux heureux parents et ses plus sincères vœux de bonheur aux nouveau-nés

Mariages :

Muriel Cavaignac et Patrick Chassagnard
se sont mariés le 4 juillet 2015

Monique Vigeral et Jean-Luc Vaudel
se sont mariés le 24 juillet 2015

La commune présente ses meilleurs vœux de bonheur aux mariés

Décès :

Madame Catherine Vincens
est décédée le 7 février 2015

Monsieur Jean Petitcolas
est décédé le 4 mai 2015

La commune prend part à la peine des familles et de leurs proches et les assure de ses très sincères condoléances

Montpeyroux : l'agenda des expositions

Expositions dans la salle « rue des Caves »

1 au 7 Juillet	Katia WINSBACK et ses élèves
8 au 19 juillet	Maurice ITIER Pierre GUIDE
24 juillet au 1er août	Nicole Paquet
10 Août au 6 Septembre *Vernissage 22 Août*	Nicole THEVENET Pierre THEVENET
6 Septembre au 5 Octobre	Anne Marie BONDY

Expositions dans la salle « la Tour carrée »

1 au 10 Juillet	Anne Marie BONDY
10 au 24 Juillet *Vernissage 16 Juillet*	Anne BERNAULT Jean Pierre LOUBET Angeline REPETTI
25 Juillet au 8 Août	Michèle Vigier
9 Août au 17 Août	Pascale DURAND
18 au 30 Août *Vernissage 21 Août*	Josette KOTARSKI Pierre ANCEY
31 Août au 10 Sept *Vernissage 4 Septembre*	Philippe GASPARD

Infos diverses

Transport public :

LA LIGNE 20 vous permet de vous rendre 2 fois par mois à Clermont Ferrand (Gare routière)

Le réseau Transdôme, créé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme permet aux Puydômois de se déplacer en milieu non urbain avec une tarification unique.
64 lignes régulières (1300 arrêts) desservent l'ensemble du département (246 communes).

La commune de Montpeyroux est desservie par la ligne 20 qui circule le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois :

Trajet aller **Montpeyroux - Clermont Fd** : Départ à 13h50
Trajet retour **Clermont Fd – Montpeyroux** : Départ à 17 h 52

20 ANZAT-LE-LUGUET - ISSOIRE - CLERMONT-FD

Transporteur **CEZALLIER TOURISME - 04 73 71 81 88**

Jours de circulation Circule le 1er et 3ème mercredi de chaque mois	Me	Jours de circulation	Me
Circule en période scolaire	oui	Circule en période scolaire	oui
Circule en période de vacances	he	Circule en période de vacances	he
Renvois à consulter	3-4	Renvois à consulter	3-4
ANZAT-LE-LUGUET	**12.20**	**CLERMONT-FD (GARE ROUTIERE)**	**17.25**
ARDES-SUR-COUZE	13.00	ORCET	17.40
BAREGES (Ardes-sur-Couze)	13.05	VEYRE-MONTON	17.45
ST-GERMAIN-LEMBRON	13.10	AUTHEZAT	17.50
LE BREUIL-SUR-COUZE	13.15	MONTPEYROUX	17.52
ISSOIRE (GARE SNCF)	**13.30**	COUDES	17.55
SAINT-YVOINE	13.40	SAINT-YVOINE	18.00
COUDES	13.45	**ISSOIRE (GARE SNCF)**	**18.10**
MONTPEYROUX	13.50	LE BREUIL-SUR-COUZE	18.15
AUTHEZAT	13.53	SAINT-GERMAIN-LEMBRON	18.20
VEYRE-MONTON	13.58	BAREGES (Ardes-sur-Couze)	18.25
ORCET	14.05	ARDES-SUR-COUZE	18.30
CLERMONT-FD (GARE ROUTIERE)	**14.20**	**ANZAT-LE-LUGUET**	**19.00**

3 : Ne circule pas au mois d'août
4 : Ne circule pas les jours fériés

e : vacances scolaires d'été
h : autres vacances scolaires

TARIFS

- Le Conseil général du Puy de Dôme a instauré la Tarification Unique qui s'applique sur l'ensemble des lignes régulières du réseau Transdôme. Cette action se traduit concrètement par **un billet à 2 euros** quelque soit l'origine-destination
- Le Conseil général subventionne une carte pour les scolaires
- Pour les déplacements fréquents, possibilité d'un abonnement pris en charge (pour moitié) par l'employeur
- Les bénéficiaires du RSA soumis à obligation, les jeunes suivis par la mission locale, peuvent bénéficier d'une carte d'accès gratuite au réseau Transdôme : formalités à effectuer auprès de la circonscription dont dépend le demandeur

Renseignements auprès :

- Transporteur Cezallier Tourisme 04 73 71 81 88
- Gare routière de Clermont Fd, place Gambetta 04 73 93 13 61

Ramassons nos bacs !

Bac gris :
collecte le mardi et le vendredi

Bac Bleu
(recyclage)
collecte le mardi de chaque semaine paire

Les poubelles peuvent être déposées sur leur emplacement la veille au soir du jour de la collecte et retirées dans les meilleurs délais après le passage du camion.

On peut comprendre un oubli, ou des contraintes personnelles auxquelles vous pouvez être soumis (ex : horaires de travail imposant de déposer leurs poubelles plus tôt et obligeant à les enlever tardivement), mais la présence permanente des conteneurs sur la voie publique peut être perçue comme une preuve d'incivisme.

En laissant en permanence les bacs sur le domaine public on augmente le risque de présence d'animaux errants à la recherche de nourriture qui peuvent éparpiller les déchets sur l'espace public.
Outre ce **problème sanitaire**, les poubelles laissées continuellement sur la voie publique peuvent constituer des **obstacles au cheminement** des piétons, à la circulation, ou **au stationnement** de vos véhicules.

Une poubelle sous les fenêtres du voisin n'est certainement pas agréable pour celui-ci, aussi bien sur le plan visuel que sur le plan olfactif !

Enfin, nous vous rappelons que seul l'usage des poubelles agréées et fournies gratuitement par le prestataire de la collectivité est autorisé.

Les déchets non présentés dans les poubelles mises à disposition par la collectivité (déchets en vrac, en petits sacs, dans des cartons, etc…) ne seront pas collectés.

Bien cohabiter avec nos amis les chiens

C'est un geste simple !

- **Des sachets sont mis à votre disposition :**
  - ***En face de la salle culturelle***
  - ***Au parking de la Moulerette***
  - ***À Côté de la mairie***

Séance du 11 février 2015

OBJET : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER, ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT

Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales *Article L1612-1 modifié par la* Loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (vd)

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2014
(hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 386 523.53 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 96 630.88 €, soit 25% de 386 523.53 €.

OBJET : AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER, ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT (suite)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- Bâtiments

Travaux parking 95 000,00 € - art 2313 prog 44

- Matériel

Achat d'un scanner portable 360,00 € - art 2183

- Taxe d'aménagement permis construire Mairie

Avis des sommes à payer DRFIP 810,00 € - art 10226

TOTAL = 96 170,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

OBJET : LOCATION PRECAIRE D'UN LOCAL COMMUNAL DIT « SALLE VITREE »

Le Maire expose qu'il a été saisi d'une demande de location précaire d'un local communal situé au 1er étage rue de Tralume, cadastré AA 88 (dit salle vitrée)

Il propose de donner un avis favorable et de fixer le loyer mensuel sur la base de 250,00 € sur une durée d'un an à partir du 1er janvier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et mandate le maire pour signer le bail et accomplir les formalités correspondantes.

Séance du 11 février 2015 (suite)

OBJET : LOCATION PRECAIRE D'UN LOCAL DIT "ANCIEN LOCAL POMPIERS"

Le Maire expose qu'il a été saisi d'une demande de location précaire d'un local communal situé rue de Tralume, cadastré AA 85 (dit ancien local pompiers)

Il propose de donner un avis favorable et de fixer le loyer mensuel sur la base de 160,00€ sur une durée de 3 mois à partir du 1er juillet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et mandate le maire pour signer le bail et accomplir les formalités correspondantes.

OBJET : OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Mr David ROBIN sollicitant la cession d'une parcelle d'environ 10 m2 sur la voirie communale, non cadastrée, située entre les parcelles AA 335 et AA 336.

Il précise que cette demande nécessite l'ouverture d'une enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité l'ouverture d'une enquête publique.

OBJET : TARIFS LOCATION ESPACE CULTUREL

Afin de mieux louer l'Espace Culturel, Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location à la baisse.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivants :

Au-delà de la 1ère location gratuite, les associations de la commune se voient appliquer le tarif des habitants de la commune

Il est précisé qu' une partie du forfait ménage est inclus dans la location mais qu'en cas de non respect des conditions imposées au locataire par la convention, un forfait ménage de 80€ sera retenu + une facturation supplémentaire en fonction des heures passées en plus

TARIFS 2015

délibération du 11/02/2015

ESPACE CULTUREL DE MONTPEYROUX

Grande salle : 166 m² Petite salle : 55 m²	FORFAIT WEEK END / FERIE		JOURNEE SEMAINE	
	GRANDE SALLE + PETITE SALLE + cuisine + mobilier	PETITE SALLE + cuisine + mobilier	GRANDE SALLE + PETITE SALLE + cuisine + mobilier	PETITE SALLE + cuisine + mobilier
PARTICULIERS, DIVERS, ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	650 €	200 €	300 €	120 €
HABITANTS DE LA COMMUNE	350 €	100 €	150 €	50 €
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Gratuit UNIQUEMENT pour la 1ère location		Gratuit UNIQUEMENT pour la 1ère location	
CAUTION	500 €	200 €	500 €	200 €

Au-delà de la 1ère location gratuite, les associations de la commune se voient appliquer le tarif des habitants de la commune

Il est précisé qu' une partie du forfait ménage est inclus dans la location mais qu'en cas de non respect des conditions imposées au locataire par la convention, un forfait ménage de 80€ sera retenu + une facturation supplémentaire en fonction des heures passées en plus

Equipement mobilier : 39 Tables rectangulaires 120 X 80 cm - 152 Chaises - 12 Plateaux ronds diamètre 160 cm - 2 Plateaux ovales 160 X 210 cm
Equipement cuisine : 2 Frigos (500l chacun) - 1 Four - 1 Plaque électrique double - 1 chauffe-assiettes

Séance du 11 février 2015 (suite)

09/15 - OBJET : ELABORATION DU PLU DE MONTPEYROUX

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L123-1 et suivants, R123-1 et suivants ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

1 - De prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montpeyroux

2 - De préciser les objectifs de la commune comme suit :
- Un PLU intégrant les nouvelles règles de la loi ALLUR
- Une gestion de l'occupation des sols harmonisant le développement du territoire communal, tout en respectant le SCOT du pays d'Issoire Val d'Allier Sud.

3 - De définir conformément aux articles L123-6 et L300-2 du Code de l'urbanisme les modalités d'une concertation qui prendra la forme suivante :

- Affichage permanent des documents
- Réunion
- Exposition
- Publications spécifiques
- Bulletin municipal

09-2/15 - OBJET : PRESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT D'UNE AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Montpeyroux s'est dotée en 2004, dans le but de la préservation et de la valorisation de son patrimoine, d'une ZPPAUP (Zone de Protection du patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Il s'agit d'une servitude publique, s'imposant au Plan Local d'Urbanisme et permettant une meilleure gestion d'un secteur urbain d'intérêt patrimonial et environnemental.
La loi 201.788 du 12 juillet 2010 dans ses articles 28 à 31, portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II) modifie ce dispositif qu'elle remplace par des Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
(AVAP). Elle nécessite la mise en place d'une instance consultative et la définition des modalités de concertation du public.
Pou rappel, les ZPPAUP existantes ont, conformément aux termes de la Loi ALLUR, jusqu'en juillet 2016 pour être transformées.
L'AVAP se distingue de la ZPPAUP notamment par :
l'obligation d'un diagnostic préalable sur le patrimoine et l'environnement au regard du respect des principes de développement durable. L'AVAP intègre une obligation de compatibilité avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU. Elle définit également les règles relatives à la fois à la qualité architecturale, à l'intégration architecturale, à l'insertion paysagère des constructions, ouvrages installation ou travaux visant l'exploitation des énergies renouvelables ou aux économies d'énergie ainsi qu'à la prise en compte des objectifs environnementaux.
Les demandes d'autorisation de travaux visent à une simplification du recours et à une accélération de la procédure. En effet, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est ramené à un mois et son silence vaut avis favorable.
La création d'une instance consultative locale ;
La concertation impliquant de porter à la connaissance de la population le nouveau dispositif AVAP dans le but d'assumer l'information et la participation du public.
Ces deux points relevant de la création et de la concertation feront l'objet d'une délibération ultérieure.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
DECIDE de mettre à l'étude la substitution de la ZPPAUP de Montpeyroux en AVAP
DECIDE de choisir en liaison avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), un bureau d'études pluridisciplinaire spécialisé dans le domaine patrimonial et environnemental pour réaliser les études nécessaires à l'élaboration de l'AVAP et des périmètres de protection modifiés le cas échéant.
DECIDE de donner autorisation au maire pour signer tout contrat ou convention de prestations ou de services concernant les études et élaborations techniques de l'AVAP.
Autorise le Maire à déposer auprès de l'Etat une demande de participation pour cette opération.

Séance du 14 avril 2015

Objet: VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT - DE_2015_01

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christophe ROCHETTE,
délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice **2014** dressés par le Maire,
après s'être fait présenter les budgets primitifs, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1. Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :
2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.
4. A l'unanimité des membres présents, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus.

COMMUNE	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		18 556.47		66 026.13		84 582.60
Opérations exercice	365 241.08	175 549.31	338 003.64	402 259.39	703 244.72	577 808.70
Total	365 241.08	194 105.78	338 003.64	468 285.52	703 244.72	662 391.30
Résultat de clôture	171 135.30			130 281.88	40 853.42	
Restes à réaliser	31 210.20	136 089.00			31 210.20	136 089.00
Total cumulé	202 345.50	136 089.00		130 281.88	72 063.62	136 089.00
Résultat définitif	66 256.50			130 281.88		64 025.38

ASSAINISSEMENT	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		44 822.61	2 998.36		2 998.36	44 822.61
Opérations exercice	21 373.89	8 208.24	18 039.01	21 780.42	39 412.90	29 988.66
Total	21 373.89	53 030.85	21 037.37	21 780.42	42 411.26	74 811.27
Résultat de clôture		31 656.96		743.05		32 400.01
Restes à réaliser						
Total cumulé		31 656.96		743.05		32 400.01
Résultat définitif		31 656.96		743.05		32 400.01

Objet: APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT - DE_2015_013

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes dressés par le receveur accompagnés par les états de développement des comptes de titres ainsi que les états de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs Commune et Assainissement de **l'exercice 2014**,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de **l'exercice 2012**, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit dans ces écritures,
1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01 janvier au 31 décembre 2014** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2 – Statuant sur l'exécution du Budget de **l'exercice 2014**, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexe
3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives
Déclare à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour **l'exercice 2014**, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Séance du 14 avril 2015 (suite)

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE - DE_2015_014

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de : **130 281, 88** €uros
Un déficit de :
Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget communal **2013** comme suit :
- A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpte 1068) **66 256,50 €**
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur cpte 002) **64 025,38 €**

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT - DE_2015_015

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de : **743,05 €**
Un déficit de :
Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget d'assainissement **2012** dans sa totalité, comme suit :
- A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpte 1068)
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur cpte 002) **743,05 €**

Objet: VOTE DU BUDGET - DE_2015_016

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal
le budget primitif 2015 de la Commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses
à 443 891 € pour la section de fonctionnement
à 505 644 € pour la section d'investissement.
le budget primitif 2015 de l'assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses
à 22 514 € pour la section de fonctionnement
à 41 959 € pour la section d'investissement.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Objet: EMPRUNT - DE_2015_017

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les travaux d'aménagement du Parking rue des Granges, il est opportun de recourir à un emprunt total de 60 000 €.
Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet d'échéancier établi par le CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE, et après en avoir délibéré, **DECIDE**

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PRET

Montant : 60 000 €
Durée : 08 ans
Taux fixe : 1,50%
Périodicité : mensuelles
Objet de l'emprunt : Aménagement d'un parking
Frais de dossier : 80 €

ETENDUE DES POUVOIRS DU SIGNATAIRE

Monsieur Christophe ROCHETTE, Maire, est autorisé à signer le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Séance du 23 avril

Objet: BAIL A FERME ZD 117 - DE 2015 019

Le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Pascal CHASSAING loue des terres agricoles à la commune situées « Le Poux » cadastrées ZD 117 depuis plus de 15 ans et qu'à la demande de la Trésorerie d'Issoire, il y a lieu de régulariser ce fermage par délibération.
La surface du terrain est de 0,2291 ha et le loyer annuel de 31 € en 2014.
Il propose de louer à Mr Pascal CHASSAING, la parcelle cadastrée ZD 117 et de fixer le montant du loyer annuel à 31 €, révisable chaque année selon l'indice départemental.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition du Maire.
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Objet: BAIL PRECAIRE LOCAL AA 166 - DE 2015 020

Le Maire expose qu'il a été saisi d'une demande de location précaire de 6 mois à partir du 1er avril, du local communal situé rue de La Grande Charreyre, cadastré AA166
Il propose de donner un avis favorable et de fixer le loyer mensuel à 200,00 € pour une période de 6 mois courant du 1er avril au 30 septembre 2015.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et mandate le maire pour signer le bail et accomplir les formalités correspondantes.

Objet: CESSION D'UNE PARCELLE à M. ROBIN DAVID - DE 2015 022

Le Maire informe le conseil municipal des conclusions favorables de l'enquête publique portant sur le déclassement du domaine communal public au reclassement au domaine communal privé d'une parcelle d'environ 10m2 sur la voirie communale, non cadastrée, située rue du Chaume, entre les parcelles AA335 et AA336 en vue de son acquisition par Mr David ROBIN.
Il rappelle que les frais de géomètre et de notaire afférents à cette vente sont pris en charge par l'acquéreur.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal
décide le déclassement du domaine communal public au reclassement au domaine communal privé de la parcelle située rue du Chaume, entre les parcelles AA335 et AA336
fixe le prix de vente à 500 €.
autorise le maire à signer tous documents se rapportant à la vente.

Objet: TRANSFORMATION DE LA Z.P.P.A.U.P. EN A.V.A.P. - DE 2015 023

Le Maire explique qu'une Z.P.P.A.U.P. (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et paysager) a été arrêtée le 02 décembre 2004 à Montpeyroux. La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, dans son article 28, a substitué aux Z.P.P.A.U.P. des A.V.A.P. (Aire de mise en Valeur du Patrimoine).
Comme la ZPPAUP, l'AVAP constitue une servitude d'utilité publique et sa structure demeure identique à celle de la ZPPAUP (rapport de présentation, règlement, document graphique). Des changements portent sur l'introduction dans l'étude de compléments relatifs à la prise en compte des principes de développement durable et d'objectifs environnementaux.
Aussi, les modalités de concertation doivent être définies selon l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme. Elles comprendront :
Mise à disposition des documents en Mairie
Organisation d'une réunion publique
Parution d'un article dans le bulletin municipal
De plus, une instance consultative telle que définie à l'article L 642-5 du Code du Patrimoine doit être constituée.
Elle associe au minimum cinq représentants de le collectivité territoriale, sans pouvoir dépasser huit.
Le Maire assure la présidence. En cas d'absence ou d'empêchement, il peut donner un mandat à un autre membre de l'instance titulaire d'un mandat électif .
Elle comprend également : Deux personnes qualifiées au titre des intérêts communaux,
Deux personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel ou environnement local,
Le Préfet ou son représentant

Bientôt un parking en « trompe-l'œil » !

Des travaux d'aménagement de places de stationnement ont débuté depuis plusieurs semaines sur Montpeyroux. L'objectif est de répondre aux besoins de la commune en terme de **création de parking, tout en respectant l'aspect architectural du village.**

Le projet consiste à insérer une dizaine de places de stationnements afin d'éviter au maximum le stationnement de véhicules dans les rues étroites de Montpeyroux. Mais toute l'originalité esthétique de ces travaux réside dans la réutilisation d'un ancien bâtiment communal afin de répondre à ce besoin. En effet, la volonté de la commune était de conserver l'aspect architectural et la volumétrie du bâtiment dans lequel sera créée une dalle avec un accès pour les véhicules du côté de la rue de la reine et de la rue des granges.

Un parking bien dissimulé

De l'extérieur, l'ensemble laissera supposer que se cache une habitation et non un parking communal : **Un pari réussi !**
Le montant de ce projet est de 125000 euros, subventionné à 80%. La fin des travaux est programmée pour septembre 2015

Les Travaux

Mise en valeur des rues du village
en utilisant la technique du fleurissement des pieds de mur.

Retour sur images

Le dimanche 25 janvier, le maire Christophe Rochette a accueilli avec son Conseil municipal la population pour la traditionnelle, et sympathique Cérémonie des Voeux.

Après avoir rendu hommage aux victimes du terrorisme de ce début d'année 2015, il a salué les nouveaux élus et les présidents d'associations qui animent la commune.

Puis il s'est félicité de l'excellente coopération dans le cadre du RPI Coudes Montpeyroux pour l'école et les activités péri scolaires.

Ensuite, **les travaux 2014 ont été rappelés** avec le rattachement à la Communauté de communes Couze Val d'Allier, l'acquisition de la salle culturelle, la signalétique et la promotion du village «Plus beau village de France».

Avec 2 nouveaux parkings, le pavage des voiries, des salles d'exposition et un environnement paysager, **2015 sera pour le Conseil municipal une année de transition gérée avec prudence et rigueur vu la baisse des dotations**, ce qui n'empêche pas le maire d'envisager d'autres travaux et de confirmer tout son enthousiasme pour la commune.

La conseillère générale Florence Verdier a transmis ses voeux de même que le député Jean Paul Bacquet qui a, à cette occasion, exposé les grandes lignes de la réforme territoriale.

Un cocktail amical a permis ensuite aux participants d'échanger longuement.

Montpeyroux SUR LES ONDES de Radio France Bleu durant toute une semaine !

Dans le cadre de reportages diffusés sur les ondes de Radio France Bleu, Montpeyroux a été l'invité de **l'émission intitulée « Samedi chez vous ».**

Durant toute une semaine entre le lundi 13 avril et le samedi 18 avril, un interview était retransmis chaque jour sur les ondes, mettant à l'honneur notre village et nos commerces.

Différents intervenants du village ont été invités à partager leur passion, leur métier, leur implication dans le village, etc…

Mr Christophe Rochette, maire, a été reçu pour un interview final diffusé le samedi 18 avril.

Retour sur images

Les 4 villages de Montpeyroux ne s'oublient pas !

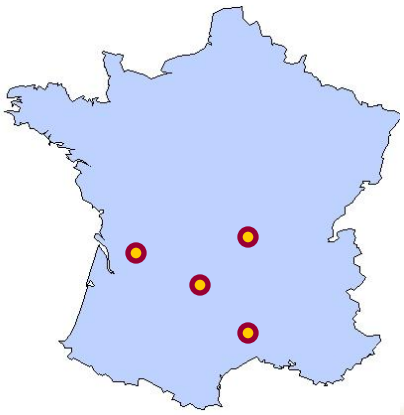

Comme tous les ans depuis quelques années, les quatre villages de Montpeyroux situés dans l'Aveyron, la Dordogne, l'Hérault et le Puy De Dôme se sont retrouvés le week end du 6 juin dans une atmosphère d'amitié et de convivialité. Cette année, cette rencontre s'est déroulée à Montpeyroux dans l'Hérault où un soleil radieux a fait place durant tout le séjour. Les Auvergnats de Montpeyroux ont retrouvé avec grand plaisir leurs amis des autres villages. Après un bon dîner aux saveurs méditerranéennes, les 4 villages présents ont assisté à un joyeux spectacle reprenant des chansons de Fernandel.

Le lendemain, chacun a pu choisir entre une découverte des grottes de Clamouse ou la visite de la Maison de la poterie (Argileum).

Après un apéritif organisé au cœur du village, tous les participants, accompagnés par une fanfare locale ont dégusté un déjeuner typique de la région : la gardiane.

L'an prochain,
c'est notre village qui accueillera les trois autres Montpeyroux :

Un beau week end en perspective !

Vingt-trois viticulteurs réunis au salon ÉcoVino

La salle culturelle de Montpeyroux était encore comble, pour sa 4ème édition du salon d'ÉcoVino qui a eu lieu les 21 et 22 mars.

Fort du succès des années précédentes, EcoVino est désormais le rendez-vous incontournable des amateurs de vins biologiques dans le Puy-de-Dôme.

Il faut dire que les objectifs de cette manifestation sont très prometteurs : **promouvoir une agriculture** respectueuse de l'environnement, découvrir une large diversité de produits Bio provenant de tout l'hexagone, et retrouver l'ambiance conviviale des petits salons.

Retour sur images

La balade du journal la Montagne organisée le dimanche 19 avril sur le site de Montpeyroux a comptabilisé 2200 participants !

Même la pluie annoncée dans la matinée n'a pas arrêté les nombreux marcheurs partis pour 1, 2 ou 3 heures de randonnée !

De l'avis de tous, **cette manifestation a été une réussite** tant sur l'organisation que sur l'accueil réservé aux randonneurs.
Cet événement a également été **l'occasion de recevoir une belle promotion pour notre village**, que ce soit sur les ondes de radio France Bleu pays d'Auvergne, que dans le journal « La Montagne » .

Vous avez été très nombreux à répondre présents pour venir en aide dans le déroulement de cette journée. Sans vous tous, cette journée n'aurait pas été une si belle réussite.

La municipalité tient à remercier les membres de toutes les associations du village, mais également toutes les personnes bénévoles qui ont apporté leur contribution.

Des parcours Accessibles à tous

Les marcheurs étaient attendus, entre 9 heures et 10 heures30, à l'espace culturel de Montpeyroux, pour le départ. Il y en avait pour tous les niveaux avec trois itinéraires de 4 km, 9 km et 13,5 km.
Les balades tournaient autour du village. D'un côté, les marcheurs ont traversé les vignes et les bois pour profiter de la vue sur le Sancy.

De l'autre, les randonneurs ont pu découvrir le château de Chadieu. Ils se sont promenés le long de l'Allier pour traverser le pont métallique de la commune de Coudes. En remontant à Montpeyroux, ils ont pu découvrir la fontaine du Fraysse, fraîchement réhabilitée.
Une fois la randonnée terminée, les marcheurs ont pu admirer le village en déambulant dans ses ruelles et profiter des boutiques des artistes et commerçants.

VISITE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE CLERMONT

Pour sa sortie annuelle du 17 juin 2015, l'Académie avait choisi de se rendre à Montpeyroux après avoir effectué une première halte matinale à La Sauvetat.

Une montée à la Tour, propriété de l'Académie, récompensée par la découverte ce jour-là d'un panorama exceptionnel, fut suivie de la visite de l'Eglise commentée par des spécialistes soulignant la valeur de cet édifice.

En fin de matinée, ce fut l'accueil par la Municipalité **pour fêter le renouvellement du bail** signé par Monsieur Auserve, Président de l'Académie et notre Maire Christophe Rochette.

À cette occasion, le Président de l'Académie a offert, au nom de la compagnie, un beau livre retraçant l'histoire des cloches romanes et a proposé de mettre différents meubles anciens appartenant à l'Académie dans la Tour.
Après avoir renouvelé leurs remerciements très chaleureux, les membres de l'Académie ont fait une halte gourmande au Bistrot ZEN avant de poursuivre leur visite à Antoingt et Mareughol.

Yves Guérin a exposé dans le village

Durant les mois de mai et juin 2015 une exposition du sculpteur de métal Yves Guérin a eu lieu dans une propriété du village.

Cet artiste régional est connu pour ses œuvres monumentales présentées en espace public et ses installations de grande envergure en France et à l'international.

Ce « charmeur » de métal, son matériau de prédilection étant le rail de chemin de fer, a présenté des œuvres de petit format

moins connues du grand public. L'alchimie obtenue par l'alliance du métal, de l'arkose de Montpeyroux et du très beau paysage a séduit les nombreux habitants et visiteurs qui ont pu échanger avec l'artiste durant la journée d'inauguration de cette exposition. Cette exposition a été une très bonne initiative.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945
Hommage à Georges ORLIAC

Le 28 aout 1944, à l'occasion de la libération du village, un petit cortège se crée spontanément à l'entrée de Montpeyroux, rejoint sur son passage par les habitants pouvant enfin laisser éclater leur immense joie.

Leur premier devoir fut de se rendre au Monument aux morts, afin de rendre un hommage aux millions de personnes mortes sur le champ de bataille, dans les camps d'extermination , aux civils victimes des bombardements ainsi qu'aux combattants de la résistance.

Il a toutefois fallu attendre le 8 mai 1945 pour que soit signée l'armistice.

Soixante-dix ans plus tard, le 8 mai 2015, par un temps maussade et pluvieux, symbolisant comme autant de larmes versées, une trentaine de personnes dont trois enfants s'étaient réunis pour rendre un hommage à tous nos morts.

Pour nous en effet, c'est une façon de dire qu'ils ne sont pas morts, qu'ils existent toujours.

Sur notre monument aux morts est inscrit le nom de Georges ORLIAC, déporté politique, mort à Mauthausen le 22 avril 1945.

Georges ORLIAC, né le 17 septembre 1900 à Montpeyroux, était le fils de Jean Baptiste ORLIAC, instituteur exigeant et rigoureux, qui a marqué de nombreuses générations.

JB ORLIAC avait créé, à la fin de la Grande guerre**, la première association sportive du village « La Défense de la Tour ».**

Georges ORLIAC avait une sœur Monique BÖHN, qui après avoir épousé un industriel d'origine suédoise, vivait à Londres et avait fait construire pour son père une maison de style anglo-normand avec deux bow-windows à l'orée du village, appelée Villa Monique.

Après de solides études, Georges ORLIAC fut nommé Chef de bureau à la Préfecture de Clermont-Ferrand.

Il s'engagea dans la résistance en fabriquant de faux papiers, rendant ainsi service à de très nombreuses personnes, et en distribuant un maximum de tickets de rationnement . Devenu très surveillé et suspect, il exhortait ses amis à ne plus le reconnaître et lui parler quand il se rendait de son bureau à son domicile.

Au printemps 1944, il est arrêté, emmené au camp de Compiègne puis expédié vers le camp de Buchenwald. Il est alors marqué du matricule 41779 et ensuite transféré au camp de Mauthausen où il mourra le 22 avril 1945.

70 ans après, l'engagement et le courage de ces héros sont toujours présents dans nos mémoires.

HOMMAGE A TOUS NOS MORTS !

Echos de la BIBLIOTHEQUE municipale

Deux événements culturels ont particulièrement marqué ce semestre à la bibliothèque :

❖ **« Apéro-poésie »** du 8 mai qui, suite au succès rencontré, sera reconduit en 2016

❖ **« Raconte-moi une histoire »**, occasion pour quelques bambins d'écouter, émerveillés, de belles histoires présentées par Martine, Christiane et Nadine, animations suivies d'un goûter. Que de plaisir pour ces jeunes enfants, leurs accompagnants et les animatrices.

Poursuivant sur sa lancée, l'équipe toujours pleine d'enthousiasme et d'idées, organisera pour tous, **du 1er au 29 septembre, une exposition du Conseil général « Passion chocolat »** ainsi qu'une **animation « Malle-musique » pour les plus jeunes** pendant plusieurs samedis au cours de ce dernier trimestre.

Le 9 octobre, un spectacle des Automnales 2015 sera offert par la Médiathèque départementale à l'intention des enfants de 7 ans et plus.

Enfin, le 11 décembre un **« atelier-animation » créatif « Toutes voiles dehors »** sera proposé à tous les enfants. L'année 2016 sera riche elle aussi, avec deux nouvelles expositions primées par le Conseil général en janvier et février et une exposition de cartes postales anciennes, évocation de la guerre de 1914-1918 à travers la correspondance d'une jeune fille et d'un soldat.

Est aussi en projet la programmation d'un **Concert-lecture autour de la Grande guerre**, à l'occasion du centenaire de la bataille de Verdun le 21 février 1916.

Bel été à tous et très bonnes lectures (vous pourrez toujours, durant ces deux mois de vacances, contacter l'un des membres de l'équipe pour aller choisir de nouveaux ouvrages : nous laisserons les coordonnées téléphoniques sur la porte de la salle de bibliothèque).

L'équipe d'animation de la bibliothèque

Des enfants captivés par les histoires

Sortie de fin d'année des maternelles

Le fil conducteur cette année, le thème des couleurs, a amené les trois classes de maternelle à prendre le car le jeudi 11 juin direction Olliergues et Arlanc.

Au programme de la journée :

- *La visite d'un atelier de fabrication de crayon de couleurs.* Cet artisan d'Olliergues utilise des branchettes de saule qu'il perce pour y introduire et coller une mine. (chaque enfant est d'ailleurs rentré chez lui avec un crayon de la couleur de son choix) atelier musique avec un animateur qui nous a fait découvrir des appeaux
- *Visite d'Olliergues*
- *Pique nique au Jardin pour la Terre à Arlanc.* Puis les PS se sont promenés dans cet immense jardin en forme de planisphère. Les moyens et les grands ont quant à eux participé à un atelier sur les arbres avec un animateur.

Burkina Faso :

Les élèves de la classe de CE2/CM1 de Mme Brioude ont réalisé un **projet toute l'année autour d'une correspondance avec deux écoles du Burkina Faso** par l'intermédiaire de Mme Vernissat (mère d'élève). Cela a permis aux enfants de découvrir une nouvelle culture et de faire le parallèle avec le mode de vie français. Pour remercier les élèves français de leurs présents et de ces différents échanges, les enfants burkinabés ont fabriqué un djembé pour chaque élève.

Théâtre :

Afin de clôturer leur projet sur les contes, les classes de CE1 / CE2 de Mme Touron et CE2 / CM1 de Mme Brioude ont présenté des pièces de théâtre le lundi 29 juin aux parents d'élèves des deux classes.
Lors des répétitions, les élèves ont appris à gérer leur voix et leur corps, ils ont dû mémoriser leur rôle, et être attentifs aux autres acteurs. La classe de CE1/CE2 a travaillé sur des contes détournés et la classe CE2/CM1 sur diverses pièces de théâtre adaptées aux enfants.
La représentation devant les parents est un moment très attendu par tous pour finaliser ce cycle de travail.

Vulcania:

Mardi 7 avril, les enfants des **classes de CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2** se sont rendus à Vulcania, Centre européen du volcanisme, sur la commune de Saint Ours les Roches.

Ils avaient au préalable travaillé en classe sur le volcanisme et les séismes. Chaque classe y a bénéficié d'une animation sur le volcanisme. Les enfants ont particulièrement apprécié les animations à sensation et les jeux extérieurs à la pause de midi.

Recherches pour mieux comprendre la dyslexie : L'école de Coudes/Montpeyroux participe

De nombreuses écoles du département, et en particulier sur la circonscription d'Issoire, **ont accepté de participer à des travaux menés par un groupe de chercheurs** de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Ces travaux visent à mieux comprendre les troubles à caractère dyslexique.
Les chercheurs ont besoin de se baser sur un grand nombre d'élèves lecteurs, présentant ces troubles ou pas.
C'est pourquoi nous avons sollicité les enfants de l'école du CP au CM2. La participation de chaque enfant n'était bien sûr pas obligatoire et nécessitait l'autorisation des parents.
Les enfants ont été testés par la responsable de ce projet, chacun sur un ordinateur portable, pendant 30 à 45 minutes. Ces tests sont anonymes et seront utilisés pour des statistiques. Aucun résultat ne sera communiqué aux familles, l'intérêt pour chacun étant d'avoir peut-être aidé à faire avancer la connaissance.
Les résultats statistiques de ces recherches seront rendus publics au cours de l'automne.

L'ARKOSE

Carnaval des enfants :

Samedi 28 février 2015 malgré le froid, de très nombreux enfants de Montpeyroux et de Coudes ont mis leurs plus beaux déguisements pour défiler et apporter une touche de couleur et de gaieté dans les ruelles du village. Selon la tradition s'en est suivi l'embrasement de Monsieur CARNAVAL. Accompagné des parents, le cortège était admiré par les habitants et les touristes présents.
Un goûter, offert par l'association et une animation ont clôturé cette belle journée….

Soirée espagnole :

Samedi 28 mars à la salle des fêtes quelques 70 personnes se sont retrouvées autour d'une paëlla et se sont lancées des défis vocaux (plus ou moins bons ;-) en interprétant les standards de la chanson française et des tubes internationaux dans une ambiance de folie.

Samedi 25 Juillet à 11H30

Toujours dans un esprit de convivialité et de bonne humeur, L'Arkose organise un grand Barbecue pour ses membres dans la cour de l'ancienne école. Rendez-vous donc à tous nos membres le samedi 25 Juillet à 11h30
Le barbecue est prévu le midi mais aussi le soir avec apéro et activités.

Calendrier des manifestations 2015 à venir :

- ❑ **Samedi 7 Novembre Fête des vendanges**
- ❑ **Samedi 28 Novembre Assemblée Générale**

VIVACITÉ
ART ET PATRIMOINE DE MONTPEYROUX

Beau début pour l'année 2015 avec
LES JOURNEES EUROPEENNES
des METIERS d'ART les 27 28 29 MARS

Belle affluence à l' exposition
L' ART DE FAIRE réunissant les oeuvres de 12 artisans, exposition organisée pour notre première participation à ces journées, dans le but de contribuer à l'évolution des regards sut l'exigence de ces métiers. MERCI d' avoir répondu nombreux à notre invitation.

Deuxième évènement attendu pour Juillet 2015 :
EXPOSITION DE PIECES de CONCOURS des ATELIERS d' ART de FRANCE DU 11 AU 19 JUILLET , à découvrir rue de Tralume ,espace Julie Savary, sculpteur sur pierre. Cette manifestation est mise en place par les AAF(ateliers d'art deFrance), en partenariat avec l' association VIVA'CITE

RETOUR A LA MUSIQUE AVEC LE DIMANCHE 21 JUIN
Les chorales d'enfants, à l'honneur en cette première partie de la fête de la musique, nous ont entrainés dans un voyage musical, accompagnés par leur chef de choeur Cécile BONNIGAL,donnant le ton à cette joyeuse après midi ensoleillée, se poursuivant sur la place du village avec l'Ensemble TRIO. F..Pilandon ,P.Larat, G.Cotte, ont animé un concert intimiste aux accents jazzy . La voix chaude de gaelle a mêlé standards du jazz et improvisations vocales pour le plus grand plaisir du public nombreux et charmé.

DATE A RETENIR : 14 AOUT 2015
LA BANDE DES HAUTBOIS EN CONCERT
en l' Eglise à 18H.30 prix 8e gratuit -de 15ans

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON ETE

L'association « les choucas » tient à remercier, par ce petit mot, tous les membres, anciens et nouveaux qu'elle comporte mais également l'ensemble des forces vives du village.

À commencer par toutes les autres associations, nos commerçants, nos artisans et artistes et tous ceux qui œuvrent à la commune et font de ce village un lieu Unique de convivialité.

LES CHOUCAS

L'équipe des « choucas » a organisé le vide grenier le 29 Mars.

La date, un peu précoce a marqué le démarrage de la saison. Les exposants et visiteurs venus en nombre, étaient satisfaits de leur journée et le succès était au rendez vous.

Le samedi 27 juin: Grande première dans la carrière du village où était organisé un Apéro concert !

Les deux excellents groupes au programme, **« Terre happy jazz »** et **« Lily was here »** ont animé le nouveau théâtre de verdure de la commune. Cadre exceptionnel, atmosphère détendue, restauration plébiscitée par les spectateurs. Tous ont apprécié cette initiative .

Nous reproduirons probablement cette manifestation dès l'année prochaine.

Merci à tous de cette nouvelle dynamique (Choucas et non Choucas).

✓ **Le traditionnel marché de l'art « dedal'art » aura lieu le 20 septembre**, lors des journées du patrimoine. Les exposants sont déjà très nombreux et nous remercions par avance les habitants pour le prêt des granges et garages qui nous sont très utiles pour le bon déroulement de la journée.

✓ **Jour de l'an organisé par les choucas** à l'espace culturel. Les infos seront communiquées à la rentrée.

JC BOUMARD

Le restaurant « Le Donjon » a fêté ses 10 ans

À l'occasion de son dixième anniversaire,
le restaurant « Le Donjon » nous a fait partager une soirée inoubliable
où tout était réuni pour nous faire plaisir.
Un grand merci à Bruno et Annie, et bonne continuation !

Route, me voilà !

Rencontre, balade, un rendez-vous entre motards passionnés ! …..c'était le thème proposé par Christian Thomazet, et qui a réuni une douzaine de motards du village (6 motos). Entre le Puy de Dôme, le Cantal et la Haute Loire ils ont sillonné 300 kms de petite route, sans oublier une halte « pique-nique » au bord de l'Allier. La journée s'est terminée autour d'un diner pour échanger sur leur passion commune.

Une belle virée à renouveler !

JE ME SOUVIENS…..DES FÊTES À MONTPEYROUX…..(SUITE)

Le 4 décembre, le jour de la Saint Barbe est devenu depuis la Troisième république la fête majeure des sapeurs-pompiers.

Cette Sainte Barbe dont la vie est auréolée de légendes était depuis longtemps patronne de tous les métiers concernés par la foudre et le feu.
A montpeyroux, ce jour etait immuablement fêté par le corps des sapeurs-pompiers afin de maintenir sa cohésion et rendre aussi hommage aux disparus.
Il s'agissait donc de vivre ensemble un grand moment d'amitié et la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires maintenait toujours fidèlement cette belle tradition.

JE ME SOUVIENS…

Après être passés au premier café, « Chez l'Adélaïde », le grand rendez-vous avait lieu au deuxième café « Chez Fourvel » où, au premier étage, deux salles accueillaient les participants au grand banquet traditionnel.
Et ce jour-là, les menus étaient particulièrement copieux, ne laissant que peu de temps au premier bal avant le repas du soir. Ce premier bal servant de mise en train, était déjà animé d'une ambiance festive : entre les divers morceaux de musique intervenait Raymond Rochette, formidable raconteur d'histoires.

JE ME SOUVIENS…

Le repas du soir arrivait alors, plus léger mais résonnant plus encore de bonne humeur et de gaieté, suivi du grand bal tant attendu au cours duquel javas, tangos et valses faisaient tourner les têtes mais aussi parfois chavirer les cœurs…

Propos recueillis auprès d'Annie JAVION, de Claude GAUTHIER et de Jean ROCHETTE

JE ME SOUVIENS…..DES FÊTES À MONTPEYROUX…..

La fête PATRONALE

JE ME SOUVIENS…

Après avoir fêté pendant les trois jours précédant l'Ascension, Notre Dame des Rogations pour solliciter une protection contre les calamités en bénissant la terre, la vigne et les champs ainsi que les instruments de travail, la paroisse de Montpeyroux honorait Notre Dame du Cheix le dimanche suivant l'Ascension.

JE ME SOUVIENS…

Ce beau dimanche débutait par une aubade donnée par les conscrits.

Une fois achevée, ceux-ci portaient Notre Dame du Cheix au cours d'une petite procession qui pouvait aller jusqu'à la Place du Chaume. De retour devant le parvis de l'église, les paroissiens assistaient alors à la grand messe solennelle de 11 heures, dite cette année-là par l'Abbé CHATAING premier prêtre installé à MONTPEYROUX et chantée bien sûr en latin par la chorale avec en soliste Raymond ROCHETTE.

JE ME SOUVIENS…

Après le repas familial, commençait dans la carrière, le bal tant attendu de l'après midi. Installations fort rudimentaires au début : deux musiciens (accordéon et batterie) juchés sur un char, parquet non couvert pour les danseurs puis plus tardivement orchestre davantage fourni et parquet couvert. Avaient lieu alors les premières rencontres, toujours interrompues trop vite par la pose de l'orchestre.

JE ME SOUVIENS…

Le grand bal du soir débutait au son de l'orchestre de CASITTI ou de Fernand RAYNAUD très prisés, avec une affluence renforcée par la venue des voisins de COUDES, AUTHEZAT, LA SAUVETAT ou PLAUZAT, tous arrivés à pied à travers les chemins des champs. L'ambiance était alors simple et détendue, pleine de joie et de sourires. Les danses, marches, javas, tangos, valses et même bourrées s'enchaînaient dans un rythme trépidant. Les jeunes filles vêtues de couleurs chatoyantes, tentaient de s'émanciper avant l'âge de la majorité en arborant des tenues légères et les garçons exerçaient leurs premiers talents de séducteurs parfois maladroits.

Malgré l'obscurité de la nuit, nombreux étaient ceux qui se découvraient une idylle naissante.

OUI, JE ME SOUVIENS… !

Propos recueillis auprès d'Annie JAVION, de Claude GAUTHIER et de Jean ROCHETTE

Les puits de Montpeyroux

Il y a une quinzaine d'années déjà deux personnes de Montpeyroux avaient été interpellées par l'existence de nombreux puits sur la commune. Elles avaient commencé à recenser les puits existant ou disparus.

Malgré l'altitude le nombre est élevé et un rapprochement auprès de spécialistes est envisagé pour nous éclairer sur les causes géologiques qui peuvent expliquer l'alimentation de ceux ci .

Le but de cette démarche est de reprendre et continuer le travail de recensement et de descriptif qui a été amorcé .

Pour avancer dans cette recherche nous vous solliciterons afin de prendre rendez vous pour affiner les éléments qui concernent votre puits.

Le but final de cette démarche est de mieux connaître l'histoire du village et de la partager avec tous.

Merci d'avance pour votre participation.

Contacts : Malika :0618437735
ou Jean Marie :0606429756

Quizz nature/environnement :

Quel consommateur d'eau es-tu ?

1- D'après toi, quelle quantité d'eau les français consomment-ils chaque jour ?

A. 50 litres chacun
B. 150 litres chacun
C. 250 litres chacun

2- Quelle est la part de cette eau consacrée à la boisson, la cuisine ou l'alimentation en général ?

A. 90%
B. 50%
C. Moins de 10%

3- Quand tu tires la chasse d'eau, tu utilises :

A. 1.5 litre d'eau, l'équivalent d'une grande bouteille
B. 5 litres d'eau
C. 10 litres d'eau

4- Quand tu te laves les dents, que peux-tu faire pour utiliser moins d'eau ?

A. Ne pas mouiller ta brosse à dent
B. Fermer le robinet pendant que tu te brosses les dents
C. Ne pas te laver les dents du tout

5- En été, quel est le meilleur moment de la journée pour arroser les plantes de la maison ou le jardin ?

A. En milieu de journée, quand il fait très chaud, pour rafraîchir l'herbe ou les plantes.
B. En soirée, quand la température a baissé
C. N'importe quel moment de la journée convient, du moment qu'on n'oublie pas d'arroser

6- Pour consommer moins d'eau, est-il préférable de prendre un bain ou une douche ?

A. L'un ou l'autre, cela revient au même
B. Un bain
C. Une douche

7- A ton avis, côté vaisselle, qu'est ce qui nécessite le plus d'eau ?

A. Laver la vaisselle à la main
B. Faire tourner le lave-vaisselle
C. Faire la vaisselle dans un bol

8- Est-ce une bonne idée de couper l'eau de la douche pendant que tu te savonnes ?

A. Oui, cela permet d'utiliser moins d'eau
B. Non, en hiver, il fait trop froid, c'est mieux de laisser couler l'eau chaude
C. Non, il faut absolument rincer le savon tout de suite sinon il ne s'en va plus

9- Si le robinet de la cuisine goutte en permanence, cela peut représenter un gâchis de :

A. 50 litres d'eau par an
B. 100 litres d'eau par an
C. 35 000 litres d'eau par an

10- L'eau du robinet peut-elle se boire sans danger ?

A. Absolument, elle peut être bue tous les jours
B. Non, mais on peut quand même se laver les dents avec
C. Non, elle est de moins bonne qualité que l'eau en bouteille et peut rendre malade

Réponses : 1-B 2-C 3-C 4-B 5-B 6-C 7-A 8-A 9-C 10-A